



NORD-
PAS-DE-CALAIS



PICARDIE

2021

Déclaration CTA conjoint du 17 février

Madame la Rectrice de Région académique, Monsieur le Recteur, Mesdames et messieurs les membres du CTA conjoint,

Les représentants Sgen-CFDT Picardie et Nord Pas-de-Calais remercient vos services pour la qualité de la carte mentale présentée.

Le MEN a à nouveau décidé de supprimer des postes d'enseignants de la voie professionnelle dans les académies d'Amiens et de Lille à la rentrée 2021. Ce sont, pour la Région académique des Hauts de France, 110 postes de moins pour l'année 2021 2022.

- Le ministère affiche un rééquilibrage académique au profit des académies plus dynamiques d'un point de vue démographique sans tenir compte des inégalités sociales et scolaires. Ces baisses de moyens vont beaucoup nuire à l'accompagnement des jeunes de la voie professionnelle, alors qu'ils sont scolairement souvent très fragiles.

- La crise sanitaire touche particulièrement la voie professionnelle, notamment certaines filières pour lesquelles il est difficile de trouver un stage ou un contrat d'apprentissage (à l'exemple des métiers de la restauration et du service en salle) Par ailleurs, l'hybridation est plus compliquée dans la voie professionnelle pour des raisons évidentes concernant les ateliers : la contraction des moyens empêche (lorsqu'elles sont rendues possibles), d'envisager, des périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) par demi groupe, cette organisation nécessitant des moyens supplémentaires pour assurer le suivi des élèves en entreprise tout en assurant le présentiel de l'autre groupe. C'est donc la double peine pour la voie professionnelle. Par ailleurs, la réforme de la voie professionnelle, intéressante mais complexe dans sa mise en place, exigerait davantage de moyens permettant une réelle concertation entre collègues,

indispensable à sa réussite.

- Les heures supplémentaires, qui viennent se substituer aux heures postes ne compenseront pas les postes supprimés et ne feront que dégrader les conditions de travail des personnels. Elles ne traduisent que l'alourdissement de la charge de travail des enseignants. Dans ces conditions, comment favoriser l'engagement des collègues dans d'autres formes d'accompagnement dont beaucoup de jeunes fragilisés par la crise sanitaire auraient besoin, comme d'un tutorat par exemple ? Comment être force de proposition de pratiques pédagogiques différencierées, ou innovantes, comment s'impliquer dans des projets quand les heures et préparation de cours augmentent en volume ?

Les conditions de travail deviennent intenables pour tous. Après avoir dû gérer tous les problèmes liés aux conditions sanitaires qui continuent encore à nous préoccuper, les personnels se sentent pressés par l'administration.

-Les suppressions de postes posent également des problèmes de ressources humaines: comment seront accompagnés les personnels qui subiront les mesures de carte scolaire ou qui seront affectés sur deux, voire trois établissements? Comment seront gérés les remplacements ? Comment seront accompagnés les contractuels souvent sans formation suffisante et, de ce fait, mis en difficulté quand il faut gérer des classes difficiles ?

Nous conclurons, comme en CTA de l'académie de Lille, par quelques lueurs d'espoir.

Sanitaires d'abord, avec la protection que les vaccins vont nous apporter mais également avec de nouvelles pratiques qui améliorent les conditions d'hygiène et de vie dans les établissements scolaires.

Scolaires ensuite, puisque vous nous affirmiez, Madame la Rectrice, que le décrochage scolaire connaît une tendance à la baisse: nous espérons que ceci s'applique également aux jeunes de la voie professionnelle, qui, peut-être, gagnent en autonomie ?

Nous souhaitons donc que 2021 nous permette de reprendre confiance dans un

avenir collectif et chaleureux qui nous a beaucoup manqué en 2020.

Merci de votre attention